

CFDT CCIR AURA

Au CSE du 02 avril 2026, nous ne lâchons rien !

De quoi parle-t-on ?

- **Augmentation des chèques vacances 2026**
- **Accord ARTT CCIR AURA remis en question**
- **Dénonciation d'un usage au Campus de l'Alternance de la CCIT de Grenoble**
- **Visite de la CFDT CCI AURA dans votre CCI**

+ 40 € de chèques vacances pour toutes et tous en 2026.

Grâce à l'action de vos élu·es au CSE, les chèques vacances augmentent de 40 € pour tous les salariés en 2026. **Vos représentants CFDT** au CSE continueront à se battre pour améliorer concrètement votre pouvoir d'achat.

L'accord ARTT remis en question sans négociation par la CCIR AURA.

L'accord ARTT qui valide le temps de travail hebdomadaire à 38H avec 15 jours ARTT associés ([cliquez ici – page 9](#)) est impacté par 2 décisions prises unilatéralement par la Direction de la CCIR AURA.

La Direction veut **imposer aux salarié·es en forfait-jours** :

- Une durée de travail portée à 40 heures en moyenne par semaine,
- Des plages fixes obligatoires de présence (9h-11h30 et 14h-16h30).

La **CFDT CCI AURA** s'oppose clairement à cette remise en cause sans réelle négociation avec les organisations syndicales.

Vos représentant·es CFDT dénoncent cette dérive et défendront le maintien de l'accord ARTT actuel.

Notre conseil : si, dans les faits, vous dépassez régulièrement 38 heures de travail par semaine, rapprochez-vous de vos représentant·es CFDT pour étudier la possibilité de passer à l'horaire variable et sécuriser vos droits (récupération d'une ½ Journée par mois, heures supplémentaires et repos compensateur).

Rappel de la position CFDT CCI sur l'accord ARTT :

En 2017, la **CFDT CCI** a soutenu et signé l'accord ARTT en CPR (Commission Paritaire Régionale) pour son intégration dans le RIR (Règlement Intérieur Régional). Fidèles à cette avancée, nous, **CFDT CCI**, refusons aujourd'hui sa remise en cause unilatérale par la Direction.

Vos interlocuteurs en Aura

Karima BANNIER
06 07 29 97 47
k.bannier@auvergne-rhone-alpes.cci.fr

Lionel PICOLLET
06 84 65 27 64
lionel.picollet@gmail.com

Graziella MONGELLI
04 76 28 26 84
graziella.mongelli@grenoble.cci.fr

Cécile ZARROCA
06 84 65 27 64
cecile.zarroca@grenoble-em.com

Dénonciation de l'usage concernant les conditions de travail des enseignants formateurs du Campus de l'Alternance de la CCIT de Grenoble.

La **CFDT CCI** dénonce un passage en force de la Direction, contraire au dialogue social.

Selon la **CFDT CCI**, imposer le télétravail aux enseignants formateurs, sans tenir compte de la réalité de leur métier, fait peser de lourds risques sur le Campus de l'Alternance : emplois du temps ingérables, surcoûts de main-d'œuvre, départ d'enseignants formateurs vers d'autres structures et tensions pouvant aller jusqu'au conflit social.

Le CSE du 2 avril 2026 a émis un avis très défavorable au sujet de la dénonciation par l'employeur des conditions de travail des enseignants formateurs du Campus de l'Alternance.

Pour rappel, la **CFDT CCI** avait voté les textes réglementaires sur les enseignants formateurs (Titre 3 régional) en 2017 à la CPR (Commission Paritaire Régional) par son annexion dans le RIR de la CCIR Aura ([cliquez ici - page 29](#)).

La **CFDT CCI** demande :

- Le maintien de l'usage actuel pour les enseignants formateurs qui ne souhaitent pas télétravailler ;
- L'application de l'accord national sur le télétravail uniquement pour celles et ceux qui le demandent.

Pour nous, il est possible de faire coexister les deux dispositifs, dans l'attente d'un accord national spécifique aux enseignants formateurs des CCI.



Save the date : Visite de la CFDT CCI Aura dans votre CCI au cours de ce 2^{ème} trimestre 2026

À l'approche des élections professionnelles du CSE (du 4 au 10 juin 2026), c'est l'occasion d'échanger directement avec vos **représentant-es CFDT** sur nos actions et nos priorités : [consultez notre espace syndical](#)

SEUL ON AVANCE, ENSEMBLE ON PROGRESSE
Votez CFDT

Vos interlocuteurs en Aura

Karima BANNIER
06 07 29 97 47
k.bannier@auvergne-rhone-alpes.cci.fr

Lionel PICOLLET
06 84 65 27 64
lionel.picollet@gmail.com

Graziella MONGELLI
04 76 28 26 84
graziella.mongelli@grenoble.cci.fr

Cécile ZARROCA
06 84 65 27 64
cecile.zarroca@grenoble-em.com